

COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

20 Septembre 2011

Suite aux agissements de Monsieur Franck TIFFON TERRADE à l'occasion de la Coupe Nationale F 18 2011 organisée du 2 au 5 Juin 2011, et notamment son comportement vis-à-vis d'un officiel de l'épreuve, une procédure disciplinaire a été engagée à l'encontre de ce dernier.

La Commission Nationale de Discipline réunie le 20 Septembre 2011 a décidé :

1°) M. Franck TIFFON TERRADE est sanctionné d'un avertissement.